



IEPSCF Philippeville-Florennes

Avenue de Samart 2B/Bte 2

5600 Philippeville

Fiche/contrat «Unité d'Enseignement (UE) »

Intitulé de l'UE	<u>TECHNIQUES DE BASE DE LA PHOTOGRAPHIE</u>
Unité d'enseignement	Non déterminante
Référence du dossier pédagogique	CODE 642101U21D2
Activité d'enseignement	<i>Photographie</i>
Section	Arts appliqués - ESST
Chargé de cours	Hugues Baudouin
Statut du chargé de cours	Enseignant
Coordonnée(s) du chargé de cours	<i>Hugues Baudouin - huguesbaudouinphotos@gmail.com</i>
Nombre de périodes / autonomie	Nombre total de périodes : 160
	Part d'autonomie : 32
Organisation	
Du.....au..... (n° semaines et jour(s))	- - - - -
Lieu et/ou local de la formation	Salle d'étude, B12, sorties extérieures.
Préalables requis	
Capacités préalables requises / Titre(s) pouvant en tenir lieu	<p><i>Parmi une liste de sujets proposés en relation avec la photographie,</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>produire un court exposé argumenté ;</i>• <i>répondre à des questions globales portant sur le contenu et son argumentation, en utilisant un niveau de langue approprié à la situation de communication.</i> <p>Ou C2D (ou CESI)</p>

Contenu de la formation

Finalités particulières de l'UE

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'appréhender le vocabulaire technique de base et le fonctionnement de l'appareil photographique ;
- de réaliser des prises de vues en mode numérique ou argentique en exploitant les ressources du matériel de prises de vues et en tenant compte des contraintes spécifiques.

Programme de cours

♦ Technologie de la photographie

- de s'approprier le vocabulaire spécifique dont l'anglais technique ;
- de s'approprier les fonctions et le fonctionnement de l'appareil photographique :
 - couple vitesse/diaphragme, sensibilité, mesures de la lumière,
 - choix des objectifs,
 - netteté et profondeur de champ,
 - différents formats et types d'appareils,
 - ... ;
- d'identifier les différents types et caractéristiques de matériels sensibles (films argentiques, papiers, formats de fichiers ...) ;
- d'identifier et d'expliciter les propriétés de la lumière et des sources d'éclairage ;
- d'appréhender la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail, les règles d'hygiène, de sécurité, d'éthique et des règles environnementales.

♦ Laboratoire de prises de vues

dans le respect de la législation, des réglementations en matière de protection et prévention au travail, des règles d'hygiène, de sécurité, d'éthique et des règles environnementales,

à partir de thèmes variés, proposés par le chargé de cours (nature morte, paysage, personnage(s), documentaire,...), et de sujets libres,

- de choisir le matériel adéquat ;
- de régler les paramètres de l'appareil photographique ;
- d'identifier et d'expérimenter les fonctions et les possibilités des différents types de lumière tant en intérieur qu'en extérieur ;
- d'appréhender les règles de base de la composition ;

	<ul style="list-style-type: none"> • de produire des photographies, en argentique et en numérique, en intérieur et en extérieur, en appliquant les démarches techniques liées au phénomène photographique : <i>l'exposition, la mise au point, la netteté, la vitesse d'obturation, la longueur focale, la profondeur de champ, la température de couleur, l'éclairage, le codage et le format d'image, la définition ...</i> ; • de ranger le poste de travail ; • d'assurer l'entretien et la maintenance du matériel ; • de diagnostiquer les causes des dysfonctionnements.
Acquis d'apprentissage / capacités terminales	<p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :</p> <p><i>d'un point de vue théorique,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'énoncer et d'expliciter les différentes notions de techniques de base liées au phénomène photographique ; ◆ d'énoncer et d'expliquer le fonctionnement et les fonctions de base d'un appareil de prises de vues ; <p><i>d'un point de vue pratique,</i></p> <p><i>dans le respect de la législation, des réglementations en matière de protection et prévention au travail, des règles d'hygiène, de sécurité, d'éthique et des règles environnementales,</i></p> <p><i>à partir d'un appareil photographique débrayable, numérique ou argentique,</i></p> <p><i>en utilisant le vocabulaire technique adéquat et sur base d'un sujet choisi par le chargé de cours</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • de réaliser un ensemble d'images répondant aux exigences des techniques de base ; • de les présenter sur un support déterminé par le chargé de cours ; • de justifier les choix techniques opérés.
Degré de maîtrise	<p>Il sera tenu compte des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ le degré de précision du vocabulaire technique utilisé, ◆ le degré de pertinence des solutions techniques proposées, ◆ le degré d'autonomie.
Utilisation de la part d'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Pour rencontrer des approches ou des besoins spécifiques. • Pour adapter temporairement l'UE aux évolutions immédiates. • Pour contribuer à couvrir le contenu minimum de l'UE.

Enseignement	
Méthode(s) propre(s) au chargé de cours	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistral • Travaux de groupe • Classe inversée et approche avec TIC (documents audio/vidéo, recherches Internet,...) • Approche par situation-problème • Approche par projets
Apport extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Visite(s) • Intervention d'expert(s)
Équipement nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Logiciel • Studio photo • Projecteur • Tableau blanc interactif (TBI) via Openboard. • Plateforme Canvas Instructure
Évaluation (pondération, nature de l'évaluation et dates prévues)	
Évaluation continue	<p>Évaluation formative après chaque module. via des questionnaires sur Canvas Instructure. via des mises en situation.</p> <p>Évaluation formative via le dossier progressif (« book »).</p>
Évaluation certificative	L'avant-dernier cours de l'UE.
Critères d'évaluation	Selon la grille d'évaluation critériée + autoévaluation pour dossier progressif.
Fréquence des évaluations	<p>Théorie : A la fin de chaque module via questionnaire Canvas.</p> <p>Pratique : Continue sur base des travaux réalisés via le dossier progressif dénommé Book + feedback (4 fois sur l'année : : mi-décembre 2019, mi février 2019, fin mars, début avril 2019.).</p>
Assiduité aux activités d'enseignement	HAUTE conformément au ROI de l'établissement.
Remédiation	
Actions prévues	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité avant et après chaque cours pour répondre aux questions des élèves. • Réponses aux questions des élèves via la plateforme Canvas. • Retour global si difficultés communes. • Mise en commun des difficultés rencontrées lors des exercices en autonomie.

Supports	
Types	Support PDF disponible sur le LMS Canvas instructeur. + support ponctuel distribué aux élèves.
Références bibliographiques et sitographiques	
Bibliographie	<p>«La photo dans tous ses états » - Nath SAKURA – Victoria (2018). « Guide pratique de l'éclairage »- René BOUILLOT et Marianne LAMOUR – Dunod (2003). « Le regard photographique » - Michaël FREEMAN – Pearson (2014). « L'art de l'exposition » - Michaël FREEMAN –Eyrolles (2016). « La pratique de l'exposition » – Bryan PETERSON –Pearson (2010). « L'art de l'éclairage » - Jean TURCO – Pearson (2012). « Lightroom 6/CC » - Gilles THEOPHILE – Eyrolles (2015). « Lightroom 6/CC » - Martin EVENING – Eyrolles (2015). « La gestion des couleurs » - Jean DELMAS – Eyrolles (2012). « Les secrets de l'image vidéo » - Philippe BELLAÏCHE – Eyrolles (2015). Cours d'Optique – Claude Gabriel – HELB-INRACI (2019). www.claudegabriel.be</p>